

MAIRIE D'AIGLUN

04510

TÉLÉPHONE : 04 92 34 62 37
TÉLÉCOPIE : 04 92 34 62 77



ALPES DE HAUTE-PROVENCE

SERVICES PERISCOLAIRES ET PROTOCOLE SANITAIRE

NOTE AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE D'AIGLUN

Mesdames, Messieurs,

Afin de pouvoir garantir au maximum le respect des distances physiques entre enfants durant les temps de la garderie du matin, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire du soir, ainsi que la limitation du brassage de groupes d'enfants, nous sommes contraints d'inciter à limiter l'accès à ces services aux parents qui n'ont pas la possibilité de garder leurs enfants à domicile.

Les contraintes sanitaires à respecter étant nombreuses et complexes à mettre en œuvre, cette décision nous semble strictement nécessaire au vu du contexte. Nous prions donc les parents et/ou les responsables légaux qui le peuvent de garder leurs enfants au maximum à leur domicile plutôt que de les inscrire sur les différents temps périscolaires.

Comptant sur votre compréhension, nous vous remercions d'avance.

Aiglun, le 12 novembre 2020

Le maire,
Michel AUDRAN

